



Charte Hygiène Sécurité Environnement

Groupe ADF 2023 > 2025

En accord avec les valeurs de Groupe ADF, nous sommes convaincus que la performance de nos réalisations est directement liée à la protection de nos personnels, de nos clients et de nos partenaires co-traitants, ainsi qu'au respect de l'environnement. Afin de se **développer durablement**, le système de management Hygiène Sécurité Environnement de Groupe ADF se veut robuste et ambitieux. Notre politique s'appuie sur les axes prioritaires suivants :

- ✓ **Respecter les réglementations** applicables ainsi que les engagements spécifiques, issus des normes, des standards de nos clients ainsi que de nos retours d'expérience.
- ✓ **Développer une culture d'anticipation, de rigueur et de prévention** afin de réduire et maîtriser les risques. A ce titre, chaque collaborateur, à travers sa mission doit être conscient de sa responsabilité personnelle dans la prévention des accidents, de la protection de la santé, de l'environnement et de la qualité des réalisations qui en résulte.
- ✓ **Choisir des partenaires et fournisseurs** dont la politique et les performances HSE sont compatibles avec notre politique et nos ambitions en la matière. Nous les sélectionnons en tenant compte de leurs capacités à adhérer de manière proactive à notre politique et les mobilisons dans l'application de nos standards HSE.
- ✓ **Evaluer les risques sur l'ensemble du cycle de vie** pour tout nouveau projet, tout investissement ou toute innovation en cherchant à améliorer notre efficacité environnementale comme celle de nos clients, qui reconnaissent notre force de proposition.
- ✓ **Maîtriser et réduire nos impacts environnementaux** : nos consommations énergétiques, nos émissions de gaz à effet de serre et notre production de déchets non valorisés.

Groupe ADF évalue périodiquement les risques et l'efficacité des politiques et mesures mises en place pour en assurer la maîtrise pour l'ensemble des parties intéressées. Les systèmes de management HSE sont évalués périodiquement, en mesurant les résultats obtenus, en définissant des **objectifs de progrès**, en mettant en œuvre des plans d'actions triennaux et en organisant les contrôles associés.

Enfin, Groupe ADF promeut une attitude de progrès et de transparence en favorisant le dialogue avec les parties prenantes dans les domaines de l'hygiène, sécurité, environnement. Cette culture s'inscrit dans l'esprit d'exigence et de progrès qui a caractérisé la création et l'essor de l'entreprise. Sous l'impulsion de la Direction Générale, avec l'engagement des managers et le support du réseau HSE, nous demandons à l'ensemble des collaborateurs du Groupe, de tout mettre en œuvre pour promouvoir au quotidien ces principes et ne pas substituer aux objectifs de progrès visés, quelque forme de fatalisme.

Caroline JACQUET
Directrice QSE

Olivier AZARA
Directeur Général

Stéphane LANGRAND
Directeur Général

Marc ELIAYAN
Président